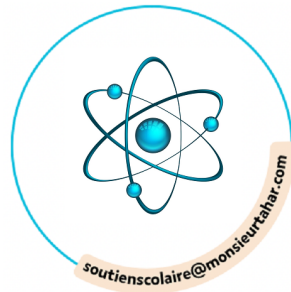


La V^e République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation



Comment, depuis 1958, la V^e République s'est-elle durablement imposée ?

1 De Gaulle instaure la V^e République (1958-1969)

► En mai-juin 1958, la grave crise politique provoquée par l'insurrection des partisans de l'Algérie française à Alger entraîne le retour du général de Gaulle au pouvoir. Chargé de diriger le gouvernement, il prépare également une nouvelle **Constitution**.

► La Constitution qui fonde la V^e République est approuvée par les Français lors du référendum du 28 septembre 1958. Le **pouvoir exécutif**, notamment celui du président de la République, est élargi et renforcé. De Gaulle est élu président en décembre 1958.

► Dès 1962, il fait accepter par les Français l'élection du président de la République au suffrage universel. Sa relation directe avec les citoyens, sa politique en faveur de la grandeur de la France lui permettent d'être populaire. Toutefois, les oppositions ne manquent pas. Elles culminent en mai 1968. De Gaulle démissionne en avril 1969.

2 La V^e République s'installe dans la durée (1969-1986)

► Les années 1960-1970 sont marquées par une réelle stabilité politique. Lorsque de Gaulle démissionne, Pompidou, son ancien Premier ministre, est élu président. En 1974, c'est Valéry Giscard d'Estaing, également issu de la droite, qui est élu.

► L'année 1981 marque une rupture. Pour la première fois sous la V^e République, un président de gauche est élu : c'est l'**alternance**, confortée par la victoire de la gauche aux élections législatives qui suivent.

► Jusqu'en 1986, François Mitterrand gouverne avec sa majorité dans le cadre des institutions de la V^e République, qui font alors preuve de leur **solidité**. Il met en œuvre un important programme de réformes sociales.

3 Entre cohabitations et alternances (1986 à nos jours)

► L'année 1986 marque une nouvelle rupture avec la victoire de la droite aux législatives. Si François Mitterrand reste président de la République, son Premier ministre, Jacques Chirac, est issu des rangs de la nouvelle **majorité** : c'est la **cohabitation**.

► Par deux fois, entre 1993 et 1995, puis entre 1997 et 2002, cette situation se reproduit et permet de montrer la souplesse des institutions de la V^e République. Pourtant, la question du partage du pouvoir au sein de l'exécutif se pose.

► Depuis 2002, il n'y a plus eu de cohabitation : désormais, le président est élu pour 5 ans et l'élection présidentielle se déroule avant l'élection des députés.

VOCABULAIRE

Alternance : succession à la tête de l'État de tendances politiques opposées.

Cohabitation : situation où le président de la République et le Premier ministre gouvernement ensemble alors qu'ils sont issus de tendances politiques différentes.

Constitution : texte de loi qui fixe l'organisation de l'État et le partage du pouvoir.

Majorité : forces politiques qui remportent la majorité des sièges à l'Assemblée nationale.

Pouvoir exécutif : pouvoir de faire appliquer la loi. Il est exercé par le président de la République, le Premier ministre et son gouvernement.